

Communications officielles

Assemblée des délégués d'automne 2017, préavis

L'Assemblée des délégués du mois de novembre 2017 aura lieu le **vendredi 24 novembre 2017 à 19h00**, au siège de l'AFBJ, Haus des Sports au Talgut-Zentrum à Ittigen.

Communications concernant les distinctions relatives au Fairplay

Suva Fairplay-Trophy Saison 2016/2017

L'ASF et la Suva encourage le Fairplay dans le football. Le Fairplay et le respect constituent les fondements du football et stimulent la cohabitation dans le club. La Suva et l'ASF désirent ancrer et renforcer ces valeurs au sein de la culture des clubs. Pour cela, chaque année, les clubs les plus fairplay sont désignés et récompensés dans le cadre de la Suva Fairplay Trophy, dans les catégories femmes et hommes.

Conformément à l'évaluation pour la saison 2016/2017, les clubs de l'AFBJ se sont classés comme suit:

Actifs hommes

Sur un total de 795 clubs enregistrés, les clubs suivants de l'AFBJ figurent dans les 30 premiers du classement:

- | | |
|--------------------------------|----------------------|
| • FC Union-Sportive Montfaucon | 1 ^{er} rang |
| • SC Grafenried | 5 ^e rang |
| • SC Münchenbuchsee | 13 ^e rang |
| • FC Steffisburg | 17 ^e rang |
| • SC Aegerten Brugg | 19 ^e rang |
| • FC Hünibach | 20 ^e rang |
| • FC Porrentruy | 26 ^e rang |
| • SC Thörishaus | 27 ^e rang |
| • FC Interlaken | 28 ^e rang |

Femmes

Sur un total de 88 clubs enregistrés, les clubs suivants figurent dans les 30 premiers du classement:

- | | |
|------------------|----------------------|
| • FC Frutigen | 13 ^e rang |
| • FC Walperswil | 18 ^e rang |
| • FC Steffisburg | 21 ^e rang |
| • FC Kirchberg | 29 ^e rang |

Les dispositions d'exécution relatives à ce concours, ainsi que les classements complets peuvent être consultés sous ASF *Prévention/Fairplay/Classements Hommes et femmes*.

Remise du prix fairplay de l'AFBJ

Se fondant sur le Règlement du prix du fairplay approuvé par l'AD, le secrétariat a désigné les cinq gagnants de la saison:

- | | |
|---------------------------------|--------------|
| 1. Rang: FC US Montfaucon (AJF) | CHF 7'000.00 |
| 2. Rang: SC Grafenried (MFV) | CHF 3'500.00 |
| 3. Rang: FC La Courtine (AJF) | CHF 2'000.00 |
| 4. Rang: FC Schüpfen (SEFV) | CHF 1'500.00 |
| 5. Rang: FC Hünibach (FVBO) | CHF 1'000.00 |

Les clubs reçoivent leur prix à l'équivalent de 50% en espèces et à 50% sous formes de bons de marchandises auprès de W-Sports, à Porrentruy. La remise des prix a eu lieu lors du match de super ligue BSC YB – FC Thun.

Communications du Comité de jeu

Jours et heures de matchs uniformes pour les deux derniers tours de championnat

Pour la 2^e ligue régionale et la 3^e ligue, des jours fixes et des heures de début de matchs uniformes sont prévus dans le calendrier de jeu pour les deux derniers tours du championnat en cours. Ces jours et ces heures fixes ne peuvent pas être modifiés. Des modifications éventuelles seront corrigées d'office par le secrétariat sans commentaire au club hôte.

**Pas de matchs le dimanche du Jeûne fédéral,
le Vendredi-saint, le Lundi de Pâques,
à l'Ascension et le Lundi de Pentecôte**

Dans le canton de Berne et du Jura des matchs ne peuvent pas être disputés lors de ces jours de fêtes. Nous recommandons aux clubs de tenir compte de ces contraintes lors de l'élaboration du plan de jeu et de ne pas fixer de matchs à ces dates.

Délais de qualification pour de nouvelles demandes et des transferts

Des demandes pour de nouvelles qualifications pour des amateurs peuvent être adressées au Contrôle des joueurs de l'ASF du 10 juin au 31 mai de l'année suivante.

Des demandes de transferts peuvent être adressées au Contrôle des joueurs de l'ASF dans les délais suivants:

- du 10 juin au 31 août pour des transferts internationaux et jusqu'au 30 septembre pour toutes les autres demandes de qualification et de transfert;
- du 15 janvier au 15 février pour des transferts internationaux et jusqu'au 28 février pour toutes les autres demandes de qualification et de transfert.

Les amateurs qui ont en dernier lieu joué avec un club à l'étranger ne peuvent être qualifiés qu'après réception de la lettre de sortie internationale de l'association étrangère concernée.

Pour des joueurs n'ayant **pas encore atteint l'âge de 12 ans**, des demandes de qualification peuvent être adressées sans interruption du 10 juin au 31 mai de l'année suivante.

Les dispositions exactes figurent aux articles 144 à 146 du Règlement de jeu de l'ASF.

Au cours d'une saison (1^{er} juillet au 30 juin), **un joueur peut être qualifié pour trois clubs différents au maximum**, mais ne peut être aligné lors de matchs officiels que pour deux d'entre eux (Art. 148 RJ ASF).

4 septembre 2017
Département de jeu/Secrétariat AFBJ